

ACTION URGENTE

UNE SYNDICALISTE ET SES CONSEILLERS JURIDIQUES MENACÉS

Une femme enceinte qui travaille dans une usine de vêtements a été menacée et a subi des pressions visant à l'obliger à quitter son travail ou le syndicat dont elle fait partie. Les avocats qui la conseillent ont été suivis et quelqu'un a pénétré dans leur cabinet après une conférence de presse au cours de laquelle ont été dénoncés les actes d'intimidation dont sont victimes certains syndicalistes.

Le 21 avril, Delfina Vicente Yac, secrétaire de direction du syndicat de l'usine de vêtements où elle travaille à Guatemala, a été convoquée par l'un des dirigeants de la société. Au cours de l'entretien, celui-ci a tenté de persuader Delfina Vicente Yac soit de démissionner, soit de quitter le syndicat, et lui a dit : « il vaut mieux que vous quittiez le Comité... pourquoi risquer votre vie avec ça ? ». Ce responsable a de nouveau convoqué Delfina Vicente Yac le 22 avril et a cette fois encore essayé de la persuader de quitter son travail en affirmant : « Votre vie est en danger [...] on va vous hacher menue ».

Le 12 mai, des organisations de défense des droits humains et des syndicats guatémaltèques ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle Delfina Vicente Yac a dénoncé publiquement les pressions auxquelles elle est confrontée et qui visent à lui faire quitter son emploi ou le syndicat. Alejandro Argueta Ramírez et Silvia Trujillo Bennett, son avocat et sa conseillère juridique, étaient également présents. Le 13 mai, lorsqu'Alejandro Argueta Ramírez est arrivé à leur cabinet, il s'est rendu compte qu'il y avait eu effraction. Aucun objet de valeur n'avait été emporté, mais l'un des ordinateurs portables du cabinet, un disque-dur et le téléphone portable d'Alejandro Argueta Ramírez avaient été laissés sur un bureau. Tous ces objets avaient été rangés en sécurité la veille. Depuis fin janvier, Alejandro Argueta Ramírez et Silvia Trujillo Bennett ont reçu une trentaine d'appels anonymes à leur cabinet ou sur le téléphone portable de Silvia Trujillo Bennett. Les correspondants demandent à parler à des personnes que les deux juristes ne connaissent pas, ou bien raccrochent dès que quelqu'un répond. Début mai, ils ont également reçu un appel anonyme chez eux aux premières heures du jour. Selon certaines informations, depuis la fin du mois de mars, Alejandro Argueta Ramírez et Silvia Trujillo Bennett ont été suivis à plusieurs reprises par des inconnus alors qu'ils rentraient chez eux en voiture après le travail.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez qu'une enquête indépendante, approfondie et impartiale soit menée sur les menaces et les manœuvres d'intimidation contre Delfina Vicente Yac, ainsi que sur les actes d'intimidation et l'effraction dont ont été victimes ses conseillers juridiques, Alejandro Argueta Ramírez et Silvia Trujillo Bennett, que les résultats en soient rendus publics et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures afin de protéger efficacement Delfina Vicente Yac, Alejandro Argueta Ramírez et Silvia Trujillo Bennett, dans le strict respect de leurs souhaits.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 02 JUILLET 2010 À :

Procureur général et responsable du ministère public :

Doctor Conrado Arnulfo Reyes Sagastume
Fiscal General de la República y Jefe del Ministerio Público
15^a Avenida 15-16, Zona 1, Barrio Gerona
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 2411 9124

Formule d'appel : *Estimado Sr. Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Carlos Menocal
Ministro de Gobernación
6^a Avenida 13-71 Zona 1,
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : +502 2413 8658

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Copies

UPDDH Guatemala :

UDEFEGUA

1 Calle 7-45 zona 1,

Oficina 2-b,

Ciudad de Guatemala

Guatemala

Fax : +502 2254 5840

Courriel : udfegua@yahoo.com

udfegua@udfegua.org.

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE SYNDICALISTE ET SES CONSEILLERS JURIDIQUES MENACÉS

AU 121/10, AMR 34/006/2010, 21 mai 2010

AMNESTY
INTERNATIONAL

